

L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE.

COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours rue St. Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 31.

NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI, 29 OCTOBRE 1829.

Vol. III.

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'un franc par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance. Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent six centimes pour la première fois, et trois centimes pour chaque insertion subséquente, pour chaque ligne, payable d'avance, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion, et quatre centimes pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

CHASSE.—100 barillets grasse, qualité supérieure, en déchargement et à vendre par II & W. BELL, 17 oct.

JOSEPH E. BAUDUC offre à vendre à son écan, un jeune maître de 12 ans, bon domestique, parlant Anglais et un peu Français. Cet esclave sera vendu avec toute garantie. 19 septembre.

RESTAURANT D'ORLÉANS.—MRS CHERI & PICARD ont l'honneur d'annoncer au public et particulièrement à leurs amis que, aujourd'hui, Jeudi 15 Octobre, ils font l'ouverture de leur Restaurant, à la rue Bourbon entre St. Pierre et Orléans. On y trouvera constamment un assortiment des mets les plus variés, de meilleur goût, et traités avec tout le soin que permet l'art de la cuisine. Ils prendront des pensionnaires pour le dehors, et se chargeront, au plus juste prix, de la confection des repas de Loges ou autres, tels que repas de famille, de noces, &c. 15 oct.

INSTITUTEUR.—UNE personne d'un âge mûr, à qui la pratique de tous les genres d'enseignement est familière depuis long-temps, soit dans les arts d'agrément, soit dans les sciences utiles, et qui a eu l'avantage de parachever l'éducation d'un grand nombre de personnes des deux sexes des premières familles de cet Etat, désire trouver une place d'instituteur à la campagne, où il se chargerait d'élever les enfants d'une famille ou plus. Cette personne parle et traduit les langues française et anglaise. Pour de plus amples informations, s'adresser au bureau de cette feuille. 22 sept.

MADAME Vve BERNARD, Acopcheuse, a l'avantage d'être connue, offre ses services au public. Elle demeure rue Bourgogne, entre Toulouse et St. Pierre No. 47B. 15 oct.

PHARMACIE NOUVELLE.—Le soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir une PHARMACIE à l'encoignure St. Philippe et Bourbon, où les personnes qui voudront trouveront toute espèce de médicaments simples et composés. 29 sept. J. MICHARD.

ERASME LEGASTIER, Merchant, has the honor of informing the public and his customers that he has returned to this city with a complete assortment of goods in his line, such as a variety of fashionable French Cloths and others, elegant Patterns for Waistcoats, &c. the whole from the best European manufacturers. He will as heretofore endeavor to give satisfaction to those who will honor him with their custom, and his prices will be moderate. His Shop is still at No. 124, Chartres street. 15 oct.

FROMAGE.—100 caisses Fromage, en déchargement du navire Azelia, à vendre par N. C. BYRNE Dorsière. 10 oct.

ECOLE DE DANSE.—MR. E. BERTUS a l'honneur d'informer le public qu'il fera l'ouverture de son Ecole de Danse le 1er d'Octobre prochain, ses classes auront lieu le matin depuis six heures jusqu'à neuf et le soir de six heures à dix. Il se transportera dans le couvent de la journée au domicile des personnes qui désireront des leçons particulières. 22 sept.—3f.

LES soussignés reçoivent par le navire Seine, capt. Tyson, venant de Bordeaux, les articles suivants qu'ils vendront à des prix modérés. Sanguines de premier choix. Pots assortis, à l'usage des pharmaciens. Fleurs et plantes médicinales. Poix d'Iris. Néroline, &c. FORESTIER et Co. 26 mai.

FROMAGE.—11 caisses Fromage, en déchargement du navire Azelia, à vendre par N. C. BYRNE Dorsière. 10 oct.

100 Barillets Blanc de Cérise pour broyé l'huile, en déchargement du brick Swan, venant de Philadelphie et à vendre par H. RIGAN & P. MOCO. 22 juil.

ERASME LEGASTIER, a l'honneur de prévenir le public, et ses pratiques, qu'il est de retour en cette ville, avec un assortiment complet de MARCHANDISES concernant son métier, tels que des Draps Français et autres, de toutes variétés, et plus à la mode, ainsi que des Etouffes de goût pour gilets, de dessous, le tout provenant des meilleures fabriques d'Europe ; il sera toujours prêt à répondre à ceux qui voudront l'honneur de leur pratique, et aux prix les plus modérés. Son magasin est toujours rue de Chartres, No. 124. 13 oct.

A VENDRE.—Une MAISON briquetée entre poteaux, située rue Bourgogne No. 268, entre St. Philippe et Dumaine, mesurant trente deux pieds de face sur 120 pieds de profondeur, composée de quatre appartemens, chambre haute, dépendance, cave et galerie ; cuisine, chambre à domestique, magasin à bois, pigeonnier, puits en briques, et jardin entouré de palissade.—La cour, les corridors, la cave et la cuisine, sont briquetées. Ladite propriété est bien connue ayant été construite par feu Mr. François Drexel qui l'a habitée pendant nombre d'années. 29 sept.

Forté-pianos.—LE soussigné vient de recevoir par le navire Ohio de Philadelphie, un joli assortiment de PIANOS de différents goûts, d'excellente qualité et d'un travail exquis.—Aussi des FLUTES, de tous genres, des VIOLONS, des GUITARRES, des Violoncelles, des CLARINETTES, des Flageolets simples et doubles, des Bassons, des Cors, des Trompettes, des Trombones, des Corles à bouyx et autres articles de musique, qu'il vendra en gros et en détail. 22 sept. JOHN G. KLEMM, 45, rue Canal.

AVIS.—Il y a une quinzaine de jours qu'une montre en argent a été offerte en vente au soussigné, par un nègre esclave, et le soussigné lui ayant dit de lui apporter un ordre de son maître, ledit esclave n'est plus reparu ; avis est donné par le présent à celui à qui elle peut appartenir, de venir la réclamer en payant les frais de cet avis. 13 oct.—3 Wm. St. LEGER.

LES soussignés offrent à vendre les articles suivants qu'ils ont reçus par le Louisiana de New-York. 200 barils Essence de Térébenthine. 200 barils Safran blanc, &c. &c. De plus en magasin cinq cents caisses de Vin de St. Julien, Château Léoville et La Rose, le tout 1ère qualité et à des prix modérés. Ils offrent à louer présentement l'entresol de la maison qu'ils occupent. 26 sept. FORESTIER et Co.

AVIS aux personnes qui désirent apprendre la langue espagnole ou la langue française, ou quelques sciences de l'Ét. nécessaire.

M. VOIDET de Beaufort, Professeur des langues Française et Espagnole, demeure maintenant rue St. Pierre, en face la maison No. 104, près la rue Bourbon.

Il enseigne également la Rhétorique, la Géographie, l'Histoire universelle, la Doctrine des droits et des devoirs de l'homme en société, et l'économie politique ; sciences qui sont de rigoureuse nécessité, dans une République, pour les citoyens qui aspirent à l'honneur de participer à la Législature ou à l'administration publique ; d'ailleurs, il est de l'instruction à tous les citoyens, c'est de là que dépendent principalement leur bonheur, le bon ordre et la force de la société. L'exécution et l'effet de toutes les lois ; surtout si cette instruction a pour premiers éléments, une saine et pure morale, et la doctrine des devoirs sociaux.

Les heures de leçons sont fixées pour tous les disciples, de manière à ce qu'ils puissent concourir avec commodité. Le Professeur se rendra chez les personnes qui ne pourraient assister aux cours publics. 8 Sept.

ECOLES PUBLIQUES.—LES régents des Ecoles Centrale et Primaire, ayant obtenu un local sain et commode pour l'École Primaire de la partie supérieure de la ville, dans l'Eglise des Baptistes, "Baptist Church" Place Lafayette, ont le plaisir d'annoncer au public, qu'elle y est ouverte dès aujourd'hui sous la direction de Messieurs Kinnicut, chef, et Duval, professeur. L'École Primaire pour la partie inférieure de la ville, sous la direction de Mrs. Bogot, chef, et Rivière professeur, et l'École Centrale sous celle de Mrs. Murray, principal, Pichot et Roza de Santi Petri, professeurs, se tiennent toujours dans l'ancien couvent des Ursulines, rue Condé. Dans chacune des écoles Primaires on enseigne la Lecture, l'Écriture, l'Arithmétique, la Géographie, et les éléments de la Grammaire dans les deux langues anglaise et française. On enseigne dans l'École Centrale, l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin, le Grec, les Mathématiques, la Littérature, l'Histoire, la Philosophie, &c. Il y a aussi, une école de Dessin et de Peinture attachée à l'établissement, et dirigée par M. Bigot.

CONDITIONS. Dans les écoles Primaires ; deux gourdées par mois. Dans l'École Centrale ; pour tous les cours qu'on y fait, excepté le dessin, trois gourdées par mois. Pour le dessin trois gourdées par mois. Dans chaque école, cent élèves qui n'ont pas les moyens de payer, sont admis gratis. S'adresser aux chefs des écoles, au Directeur des écoles Publiques, au président de la République, ou au Maire de la ville. Par ordre de la Régence, J. W. MURRAY, Remplaçant le Directeur des écoles Publiques. [22 juil.] N. O. 15 Juin 1829.

SANGUES &c. EN débarquement du navire Milton et à vendre par le soussigné. Superbes sanguines. Pâte pectorale de Négnault. Grains de Santé du Dr. Franc. Sirop pectoral de Lamouroux. Idem idem de Charpentier. Flacons assortis Bouchaut, à l'Émeri. Poudre et liqueur Végétales pour les dents. Bismuth garnis pour malades. Régénérateur de Tranché Lahausse. Seringues à soi-même. Seringues à Bidet, &c. M. JAMBU. 21 Oct.—2f

CHANGEMENT DE DOMICILE.—LE soussigné informe le public et ses amis qu'il a transporté son magasin rue Toulouse, la porte après la pharmacie de M. Blanchet, et qu'il continuera de tenir un assortiment de chapeaux et de souliers, etc., à des prix modérés. 13 Oct.—2f J. BRUNET.

CHAUSSURES.—REÇU par le Talma et à vendre par les soussignés, dans leur magasin Rue Condé, entre celles Dumaine et Madison, un assortiment de CHAUSSURES pour hommes, et enfants, le tout des meilleures manufactures du nord. A. BLANCHET et Co. 8 Octobre—3 fois.

800 Barriques Vin de Marseille, d'importation récente, et ayant été au drawblack, à vendre à des conditions avantageuses, par JULES LEBLANC, 22 Septembre. N. O. 182, rue Royale.

AVIS AUX AMATEURS DE CHASSE.—LE soussigné offre à vendre à son établissement, rue Toulouse No. 22, entre les rues Chartres et Levée, un joli assortiment de FUSILS doubles et simples, à piston. Aussi une grande quantité de capsules première qualité No. 3, qu'il vendra en gros et en détail. 18 aout. ADOLPHE DUHART.

AUX Habitants Sugiers.—Le soussigné, propriétaire de la Fonderie de fer de la Louisiane possède et offre à vendre, à des conditions raisonnables, plusieurs moulins à sucre de différents grandeurs de 24 à 29 pouces de diamètre, avec tout ce qui leur est nécessaire. Aussi une grande quantité de barres et d'embouchures de fournaux en fer, de différents longueurs et grandeurs. Ceux qui désireront en faire l'acquisition sont invités à les venir voir. E. E. PARKER. 22 aout.

Sanguines de France. Reçus par le Bolivar du Havre et à vendre par 8 aout. FORESTIER & Co.

A LOUER.—Une Maison de campagne agréablement située à environ trois quart de lieu au-dessous de la ville et du même bord. S'adresser au bureau de cette feuille. 2 aout.

CHAPEAUX DE GOUT ET DE CASTOR.—NICHOLS & KEELER, No. 85, rue de Chartres, ont reçu par le navire Frances, plusieurs caisses de CHAPEAUX de gout, qu'on garantit être supérieurs à tous ceux offerts en vente dans ce pays. 14 mai.

ARROU ROOT & CASSE. ARROU Root & Casse de St-Dominge en débarquement de la goélette Franklin des Cayes, à vendre par D. S. BORDUZAT. 15 Juin. 109 Rue Royale.

Bon Café.—UN ESCALIN la livre au magasin d'ANT. MICHOU, sur la Levée vis-à-vis l'ancien marché. 1er sept.

Rèmede de Le Roy, PRÉPARE et expédié par le pharmacien Cottin.—ANTIGLAIREUX du Dr. Guillot. Au magasin d'ANT. MICHOU, sur la Levée vis-à-vis l'ancien marché.—On trouve au dit magasin des LIQUEURS fines de la Martinique. 1er sept.

B. TURPIN, offre à vendre à son magasin, l'encoignure des rues Royale et Orléans, quelques caisses de véritable Extrait d'Absinthe, DE YERSIN & LECOULTRE, A Mortiers Gravers, canton de Neufchâtel, en Suisse. 17 sept.

Nouvel Etablissement. Café d'Orléans, Rue St. Louis No. 13, Près de la Levée.

Le soussigné (arrivé dernièrement de Cuba, où il a tenu un Café du Commerce) informe respectueusement le public que le dit établissement sera ouvert Jeudi prochain, 1er d'Octobre. Il espère, par la manière dont il sera tenu, donner une satisfaction générale et mériter en partie l'encouragement du public. Comme de coutume, il tiendra de bon Café et du Lait, qu'on servira tous les matins. 29 Sept. P. BUIFF

LOTÉRIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES Natchitoches, 13e classe. Devant se tirer positivement à la Bourse, Samedi 31 Octobre. PROSPECTUS.—

1 lot de \$10,000	\$10,000
1 " " 4,000	4,000
1 " " 2,500	2,500
1 " " 1,800	1,800
1 " " 1,600	1,600
1 " " 1,352	1,352
1 " " 750	4,500
1 " " 550	3,300
1 " " 250	2,100
156 " " 60	9,360
780 " " 8	6,240
7800 " " 4	31,200

8,760 Lots \$77,952

15,600 Billets blancs. Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30 ; 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros de puis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux ; et le billet qui aura les 1er., 2e., et 3e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à..... \$10,000

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit :

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir : les 1er., 2e. et 4e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à..... 750

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 1er., 3e. et 4e., dans quelque ordre se soit, auront droit à..... 550

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 2e., 3e. et 4e., dans quelque ordre que ce soit, auront droit à..... 350

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, auront chacun droit à..... 60

Tous les autres billets, au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à..... 8

Les 7800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à..... 4

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. F. AGET, rue de Chartres, N. O. 18.

Prix des Billeets. Entiers \$4, demi \$2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$16 ; demi et quart en proportion. J. B. F. AGET.—Directeur, rue de Chartres, No. 118, entre les 29 Sept. rues Conti et St. Louis.

LOTÉRIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHEs, Autorisée par la Législature de l'Etat de la Louisiane. Le tirage de la 13e. classe de 1829 aura lieu le 31 Octobre 1829.

Celui de la 14e. classe aura lieu le 21 Nov. 1829.

Do. 15e. do. do.	5 Déc. 1829.
Do. 16e. do. do.	16 Déc. 1829.
Do. 17e. do. do.	2 Janv. 1830.
Do. 18e. do. do.	16 Jan. 1830.
Do. 19e. do. do.	6 Fév. 1830.
Do. 20e. do. do.	27 Fév. 1830.
Do. 21e. do. do.	13 Mars 1830.
Do. 22e. do. do.	27 Mars 1830.
Do. 23e. do. do.	10 Avril 1830.
Do. 24e. do. do.	24 Avril 1830.
Do. 25e. do. do.	15 Mai 1830.
Do. 26e. do. do.	5 Juin 1830.

24 sept. J. B. F. AGET, Directeur.

AVIS.—Une personne possédant les langues Anglaise, Française et Espagnole, désirerait donner des leçons dans des maisons particulières. S'adresser au bureau de cette feuille. 18 juil.

LE soussigné offre à vendre les articles suivants reçus par les derniers arrivages de la Havane, savoir :

PERDU.—Dans la journée de Mercredi dernier, de 9 à 10 heures du matin, dans le trajet du magasin de M. Francisco Tio, rue Ste. Anne, par la rue Royale jusqu'à l'encoignure de M. Ducatel, de là par la rue Toulouse et ensuite jusqu'au magasin de M. Hyde, deux billets de banque, l'un de cent piastres, et l'autre de cinquante. La personne qui a pu les avoir trouvés, est prié de les remettre, soit chez le soussigné ou au bureau de cette feuille, et elle recevra une récompense honnête. CHARLES GUESNARD, 3 Octobre. Rue Royale, N. O. 27.

LOTÉRIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE BATON ROUGE. Autorisée par la Législature de l'Etat de la Louisiane. Huitième Classe pour 1829. Le Tirage de la 8ème. Classe pour 1829 aura lieu positivement le Samedi 28 Novembre au café de la Bourse, à 6 heures et demi du soir. Gros lot \$8,000. Le prospectus détaillé paraîtra le 1er. Nov.

Les tirages subséquents auront positivement lieu comme suit :

1ère. classe 1829, le Samedi 12 Décembre.
1ère. 10e. do. do. le Mercredi 23 Décembre.
Classe 1830, le Samedi 9 Janvier 1830.
2ème. do. do. le Mercredi 27 Janvier do.
3ème. do. do. le Samedi 29 Février do.
4ème. do. do. le Mercredi 3 Mars do.
5ème. do. do. le Samedi 20 Mars do.
6ème. do. do. le Samedi 3 Avril do.
7ème. do. do. le Mercredi 21 Avril do.
8ème. do. do. le Samedi 8 Mai do.
9ème. do. do. le Samedi 29 Mai do.
10ème. do. do. le Samedi 12 Juin do.
11ème. do. do. le Mercredi 30 Juin do.

Prix des Billeets. Entiers \$4—demi \$2—quarts \$1.—Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$16 ; demi et quart en proportion. J. VIGNAUD, Administrateur. I. VIDAL, Administrateur. Rue Belleville, près de l'encoignure de la rue de Chartres. 19 sept.

LE soussigné offre à vendre les articles suivants, 75 barillets Langues de Morue, 25 do. Harengs d'Zécosse, 5 barils Citrons frais, Salaisons assorties, Sardines à l'huile et au beurre, Confitures de la Havane, Sirop de Groseille et d'Ananas, Liqueurs de la Martinique et de Bordeaux, Vins de toutes espèces, Kirwasser de la Forêt Noire, &c. &c. B. TURPIN. 14 mai encoignure des rues Orléans et Royale.

ESCLAVES EN MARONNAGE. SONT partis marons de chez le soussigné, les esclaves suivants : La négresse CLARISSE, âgée de 30 ans, haute taille, créole du pays, parlant français et un peu anglais ; ses dents apparentes lorsqu'elle sourit ; employée ordinairement au soin du ménage, habillée d'une robe de chambre à carreaux noirs et blancs. Elle est maronne depuis environ trois semaines. La négresse nommée LISE, âgée d'environ 37 ans, taille grande, également créole, parlant anglais et français ; elle était habillée d'une robe de gingambé carreaux bleus et blancs, peau rougeâtre ; elle a une grande cicatrice sur une de ses jambes, elle est maronne depuis 4 jours. Une récompense de cinq piastres pour chacun de ces négresses, sera donnée à celui qui les conduira à sa maîtresse. Madame ABADIE.

A LOUER. UN NEGR. d'une vingtaine d'années, entendu à la pâtisserie, parlant français, anglais et espagnol. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'imprimerie de cette feuille. 10 sept.—2f.

LE soussigné offre à vendre dans son magasin rue de Chartres, N. O. 19, entre les rues de la Douane et du Canal, reçu par la goélette Josephine, de la Havane, les articles suivants, très-convenables pour la saison, 100 caisses Fruits assortis, consistant en : petits Citrons, Ananas, leacots, Gouyave, Cèdres, Oranges et Gingembre.—Aussi, 150 couronnes boîtes de Gouyave et Gelée de Gouyave et Mameys. Il continue de vendre en gros et en détail les articles relatifs à son état de confiseur et distilla teur. A. LACOUTURE. 8 sept.

DE VENTE.—354 tercios CACAO supérieur de Tabasco, lligado por el bergantin americana William, procedente de Veracruz, capitán John Hughes, à la consignacion de FRANCISCO PAYRO, esquina de Poydras y Levée 26 sept.

UN jeune homme arrivant de Cayenne, où il a géri plusieurs sucreries, connaissant parfaitement la culture des terres basses, désire se placer sur quelque habitation en qualité d'administrateur ; il peut conduire Tuilerie et Briquetterie, et peut également se rendre utile en donnant des leçons de français et des premiers éléments de mathématiques. S'adresser rue de la Levée, N. O. 185, entre St. Philippe et Dumaine. 8 Oct.

VINGT PIASTRES DE RÉCOMPENSE. A CELUI qui conduira à la Goélette de cette ville, une négresse nommée Françoise, créole du pays, parlant bien l'Espagnol, âgée d'environ 38 ans. Cette esclave est avec un nommé Joseph Mariano, (Espagnol), pêcheur, qu'elle soutient, ils font ensemble des voyages à la Grande Terre et au Bonnet Carré, et ils ont été vu dernièrement dans les environs de chez Mde. Livaudais. Il sera donné vingt piastres de plus à celui qui prouvera qu'il a remis la négresse, qu'elle était avec le dit Joseph Mariano, et facilitera par des renseignements sa remise entre les mains de la justice. V. KOUSSAG. 20 juillet.